



Avenant à la Charte Vignobles et Découvertes de la destination

BÉZIERS CANAL DU MIDI MÉDITERRANÉE

Contexte :

Le Département de l'Hérault et les Destinations Vignobles & Découvertes collaborent étroitement afin de développer et valoriser une offre œnotouristique de qualité.

- **La destination Béziers canal du Midi Méditerranée** anime sur son territoire un réseau d'acteurs engagés dans une démarche œnotouristique en coordination avec les organismes institutionnels viticoles et touristiques. Les professionnels membres de ce réseau se sont engagés, par la signature de la **Charte Vignobles & Découvertes**, à proposer des offres de qualité, porter les valeurs du label et à travailler en réseau en participant notamment aux temps forts et projets collectifs.
- **Le Département de l'Hérault**, porte depuis plus de 15 ans une stratégie ambitieuse en faveur de l'œnotourisme, priorité réaffirmée dans le Schéma Départemental pour un Tourisme Durable & Responsable 2022-2028. Avec l'agence Hérault-Tourisme, il a accompagné les 7 destinations V&D vers l'obtention de ce label national et organisé l'animation du réseau au plan départemental. Parallèlement il a initié et développé le concept novateur de « **l'œnotour de l'Hérault** », autour d'actions structurantes travaillées en synergie avec les destinations, les représentants du monde viticole et Hérault Tourisme. A ce jour, 98 caveaux-étapes sont référencés sur le site web oenotour.herault.fr

Le Département et les destinations Vignobles & Découvertes souhaitent renforcer la synergie entre ces deux démarches porteuses de valeurs communes, afin de promouvoir une offre durable, qualifiée et adaptée aux différentes cibles de clientèles.

Objet de l'avenant :

- Par le présent avenant, le Département invite tous les caveaux labellisés Vignobles & Découvertes à rejoindre « l'œnotour de l'Hérault » en tant que caveau-étape, et à formaliser leur accord par la signature de l'article ci-après,

Article 1 : engagement du vigneron partenaire

J'ai bien noté que : L'Oenotour de l'Hérault, concept initié par le Conseil Départemental, est aujourd'hui la bannière de l'œnotourisme héraultais. L'Oenotour est une marque ombrelle que le Département met en œuvre en termes de projets partenariaux, en lien avec l'ensemble des acteurs des filières viticoles et touristiques, tels que les Routes des vins, les Oenorando® et les Oenovélo. Il participe à la promotion des 7 Destinations Vignobles & Découvertes auprès des touristes et des habitants, notamment au travers des sites Web et des actions de communication d'Hérault Tourisme et du Département.

Je souhaite être référencé en tant que caveau-étape de l'Oenotour de l'Hérault, et de ce fait bénéficier de la promotion et des actions de communication portées par le Département et Hérault Tourisme en lien avec ma Destination Vignobles & Découvertes :

- Une marque ombrelle forte et différenciante, avec des objectifs de croissance, une stratégie marketing concertée entre ma destination V&D et Hérault Tourisme, avec une gouvernance et une équipe technique dédiée.
- Une mutualisation de moyens en communication et marketing.
- Un référencement en tant que « caveau-étape » sur les sites web Oenotour.fr et herault-tourisme.com ainsi que dans la future carte de l'Oenotour de l'Hérault qui sera éditée en début d'année 2024 par le Département.

Je m'engage à porter les valeurs communes du label Vignobles & Découvertes et de l'Oenotour de l'Hérault et à :

- Valoriser auprès de mes clients mon appartenance à l'Oenotour de l'Hérault.
- Valoriser auprès de mes clients les Routes des Vins, les Oenorando®, les Oenovélos, et toute offre constitutive de l'Oenotour en lien avec l'ensemble de l'offre V&D de ma destination.
- M'impliquer dans les projets de l'Oenotour concernant mon caveau (ex : une Oenorando, une Oenovélo...)

Nom du caveau labellisé V&D :

Nom du propriétaire ou du gestionnaire :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »